

INSCRIPTION TRAIL LA TURBIE 15/12/19

EN LIGNE SUR INTERNET WWW.LATURBIE-06.COM

OU EN COMPLÉTANT LE BULLETIN D'INSCRIPTION, LE SIGNER + Y JOINDRE LA PHOTOCOPIE DE VOTRE LICENCE OU CERTIFICAT MÉDICAL DE MOINS DE UN AN DE NON CONTRE INDICATION À LA PRATIQUE DE LA COURSE À PIED TRAIL EN COMPÉTITION + CHÈQUE DU MONTANT TOTAL DES INSCRIPTIONS À L'ORDRE DE "AZUR TRI - ATHLÉ TEAM". LE TOUT À ENVOYER À AZUR TRI - Athlé Team (Contact : Cédric Amand 0627879055), 3 Rue Centrale, 06 440 Peille.

LES TRAILS (COCHÉZ)

LA VIA ROMA 30KM

INDIVIDUEL TRAIL (35€)

LE PÈLERINAGE DE LAGHET 20KM

INDIVIDUEL TRAIL (25€)

LA COURSE D'AUGUSTE 10KM

INDIVIDUEL TRAIL (20€)

LES RANDOS SPORTIVES (COCHÉZ)

(20€)

20KM

10KM

NOM : PRÉNOM :

SEXE (ENTOUREZ) : H F DATE DE NAISSANCE :

NATIONALITÉ : TÉLÉPHONE :

EMAIL :

ADRESSE :

CP : VILLE :

LICENCE OU CM (ENTOUREZ) : FFA - FFTRI - AUTRE FÉDÉ

CERTIFICAT MÉDICAL (À JOINDRE À VOTRE INSCRIPTION)

N° DE LICENCE :

CLUB :

TAILLE T-SHIRT OFFERT SI INSCRIPTION AVANT LE 17/11/19 (ENTOUREZ) :

XS S M L XL

JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT ET JE M'ENGAGE À N'EXERCER AUCUNE POURSUITE À L'ENCONTRE DES ORGANISATEURS ET À SUPPORTER SEUL LES CONSÉQUENCES POUVANT RÉULTER DU DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE.

LE : SIGNATURE :

RÈGLEMENT TRAIL DE NOËL LA TURBIE - ALPES MARITIMES

ATTENTION LE RÈGLEMENT SERA DÉFINITIF LE JOUR DE L'ÉPREUVE LE 15 DÉCEMBRE 2019 DONC SOYEZ VIGILANT DU MOINDRE CHANGEMENT ET LA MOINDRE ÉVOLUTION.

PARCOURS :

- LES PARCOURS SONT ENTièrement BALISÉS ET SERONT ENTièrement DÉBALISÉS.
- SUR LES RARES PORTIONS DE ROUTE, LES COUREURS SONT TENUS DE RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE ET ÉGALEMENT LA DIRECTION ET CONSIGNES PRÉVUES PAR LES ORGANISATEURS.
- IL EST EXPRESSÉMENT DEMANDÉ À TOUS DE RESPECTER LA NATURE ET DE NE JETER AUCUN EMBALLAGE SUR LA TOTALITÉ DU PARCOURS SOUS PEINE D'EXCLUSION DE LA COURSE.
- À CET EFFET, L'ORGANISATION MET À VOTRE DISPOSITION DES ECO ZONES, ENDRIT OÙ VOUS POURREZ JETER VOS DÉCHETS
- LES SUIVEURS VTT SONT INTERDITS.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

- L'ORGANISATION VEILLE AU RESPECT DES PARCS MIS À SA DISPOSITION POUR L'ORGANISATION DE L'ÉVÈNEMENT. IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE JETER TOUT DÉCHET SUR LE PARCOURS SOUS PEINE DE DISQUALIFICATION.
- DES ECO ZONES SONT À VOTRE DISPOSITION AU NIVEAU DES RAVITAILLEMENTS POUR VOUS DÉCHARGER DE VOS GELS VIDES, EMBALLAGES DE VOS BARRES ÉNERGÉTIQUES OU AUTRE.
- IL VOUS EST CONSEILLÉ DE PARTIR AVEC UNE BARRE DÉBALLÉE, PRÊTE À ÊTRE CONSOMMÉE.
- SI VOUS NE VOUS SEREZ PAS DES ECO ZONES, VOUS ÊTES OBLIGÉS DE TERMINER LA COURSE AVEC VOS EMBALLAGES VIDES.
- SI AUCUN UN DE CES POINTS N'EST PAS RESPECTÉ, VOUS SEREZ DISQUALIFIÉS.
- LES COUREURS BALAISÉS AINSI QUE LES COUREURS DÉVALISEURS SERONT CHARGÉS DE VEILLER À LA PROPRIÉTÉ DU SITE IMMÉDIATEMENT APRÈS LE PASSAGE DU DERNIER COUREUR. DES RANDONNÉES SERONT ENSUITE ORGANISÉS DANS LES DEUX SEMAINES APRÈS L'ÉVÈNEMENTS POUR SONDER UNE DERNIÈRE FOIS LES ZONES.

SECURITE :

- ELLE EST ASSURÉE PAR DES BÉNÉVOLES, LES SAPEURS POMPIERS DE LA TURBIE, L'UDPS06 ET LA POLICE MUNICIPALE.
- LES ORGANISATEURS SEULS SE RÉSERVENT LE DROIT DE PRENDRE TOUTE DÉCISION VISANT À ASSURER LA SÉCURITÉ DES PARTICIPANTS ET DES BÉNÉVOLES.
- POUR LES MÊMES RAISONS DE SÉCURITÉ, LES ORGANISATEURS SE RÉSERVENT LE DROIT DE MODIFIER LE PARCOURS EN DERNIÈRE MINUTE EN CAS D'INTEMPÉRIE.
- VOUS DEVEZ ÊTRE ÉQUIPÉS D'UN MATÉRIEL SPÉCIFIQUE TRAIL ET CELA SUR LES TROIS DISTANCES : SIFFLET, CHAUSSURES TRAIL, COUVERTURE DE SURVIE, VÊTEMENTS ADEQUATES ET HYDRATATION PAR SAC À DOS OU CEINTURE. CES RÈGLES DE SÉCURITÉ SONT VALABLES POUR TOUS, TOUT LE MONDE, PETIT OU GRAND PARCOURS PEUT TOMBER ET N'ÊTRE VISIBLE DE PERSONNE, TOUT CE MATÉRIEL DEMANDÉ A UN SENS !
- LA COURSE SERA SÉCURISÉE DE 7H À 13H30. PASSÉ CE DÉLAI, VOUS NE SEREZ PLUS SOUS L'ASSURANCE DE L'ORGANISATION.
- LA MARCHÉ SPORTIVE 20KMS EST LIMITÉ DANS UN TEMPS DE 6H (DÉPART 7H30 ET RETOUR 13H30)
- UNE BARRIÈRE HORAIRE EST MISE EN PLACE POUR LES 30KM ET 20KM. APRÈS VOTRE DÉPART DU SANCTUAIRE DE LAGHET, VOUS AUREZ JUSQU'À 11H30 POUR RELIER VOTRE PREMIER PASSAGE À LA TURBIE. VOUS AUREZ DONC 3H30 POUR FAIRE LES 21 PREMIERS KILOMÈTRES DU 30KM ET 3H POUR FAIRE LES 11 PREMIERS KILOMÈTRES DU 20KM. PASSÉ 11H30, VOUS SEREZ MIS HORS COURSE.

RAVITAILLEMENTS :

LA COURSE SE DÉROULE EN SEMI-AUTOSUFFISANCE POUR LES GRANDS PARCOURS (20km et 30km). IL VOUS EST OBLIGÉ DE PARTIR AVEC 1LITRE D'EAU ET UNE BARRE DE CÉRÉALES. 500ML D'EAU EST LE MINIMUM D'EAU À PRENDRE POUR LE PARCOURS DE 10KM

POUR LES RAVITAILLEMENTS DU 30 KM :

- RAVITAILLEMENTS AUX KILOMÈTRES 14 - 20 - 23 ET 30

POUR LES RAVITAILLEMENTS DU 20 KM :

- RAVITAILLEMENTS AUX KILOMÈTRES 10 - 13 ET 20

POUR LES RAVITAILLEMENTS DU 10 KM :

- RAVITAILLEMENT À L'ARRIVÉE UNIQUEMENT

EXIGENCES :

- L'UTILISATION D'UNE CEINTURE PORTE-BIDON OU D'UN CAMEL-BACK + UN COUPE-VENT EST EXIGÉE POUR LES 30KM, 20KM ET LE 10KM.
- LE SIFFLET EST OBLIGATOIRE AU DÉPART DE TOUS LES PARCOURS.
- LE 10KM SE PARCOURS EN AUTONOME COMPLÈTE. IL SERA VÉRIFIÉ QUE VOUS AVEZ BIEN UNE CEINTURE BORDE BIDON (MIN 500ML) OU CAMELBACK + BAR ÉNERGÉTIQUE.
- LES 20KM ET 30KM SE FONT EN AUTO-SUFFISANCE, NÉANMOINS, VOUS ÊTES DANS L'OBLIGATION DE PARTIR AVEC 1LITRE D'EAU MINIMUM + COUVERTURE DE SURVIE + SIFFLET ET BARS ÉNERGÉTIQUES + COUPE-VENT.
- LE COUREUR QUI ABANDONNE REMET SON DOSSARD AU RAVITAILLEMENT, AU POINT D'EAU LE PLUS PROCHE OU À L'ARRIVÉE.

HORAIRES (APPROXIMATIFS, ILS PEUVENT ÉVOLUER JUSQU'À L'ÉVÈNEMENT, TENEZ-VOUS INFORMÉ) :

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

- DE 14H À 19H : RETRAIT DES DOSSARDS & INSCRIPTION SUR PLACE AU VILLAGE DE LA TURBIE.

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

- DE 7H À 8H45 : RETRAIT DES DOSSARDS

- 7H50 : DÉPART MARCHÉ SPORTIVE - LE PÈLERINAGE DU SANCTUAIRE 20KM (DÉPART DIRECTEMENT AU SANCTUAIRE DE LAGHET OÙ VOUS DEVEZ VOUS RENDRE PAR VOS PROPRES MOYENS)

- 8H : DÉPART LA VIA ROMA - TRAIL 30KM (ATTENTION : DÉPART FICTIF À LA TURBIE 7H40 - DÉPART RÉEL 8H AU SANCTUAIRE DE LAGHET)

- 8H : DÉPART MARCHÉ SPORTIVE LE TRACÉ D'AUGUSTE - MARCHÉ 10KM (DÉPART À LA TURBIE)

- 8H50 : DÉPART LE PÈLERINAGE DU SANCTUAIRE - TRAIL 20KM INDIVIDUEL (ATTENTION : DÉPART FICTIF À LA TURBIE 8H10 - DÉPART RÉEL 8H30 AU SANCTUAIRE DE LAGHET)

- 9H : DÉPART LA COURSE D'AUGUSTE - TRAIL 10KM

- 10H - 10H15 : ACCUEIL DES PREMIERS CONCURRENTS

- 13H30 : ACCUEIL DES DERNIERS ARRIVÉES

- 14H : REMISE DES RÉCOMPENSES

INSCRIPTIONS ET TARIFS

DEUX SOLUTIONS :

PAR INTERNET EN CLIQUANT ICI.

PAR COURRIER : RENEVUEZ LE BULLETIN FLYER DÔMENT REMPLI À : ASSOCIATION AZUR TRIATHLÉ TEAM - 3 RUE CENTRALE - 06440 PEILLE, ACCOMPAGNÉ DE VOTRE CHÈQUE À L'ORDRE DE "AZUR TRIATHLÉ TEAM".

LES TARIFS :

- TARIF TRAIL DE 30KM : 35 EUROS

- TARIF TRAIL DE 20KM : 25 EUROS

- TARIF TRAIL DE 10KM : 20 EUROS

- LES RANDONNÉES SPORTIVES 10KM OU 20KM : 20 EUROS

- EN-CAS SALÉES DIVERS À L'ARRIVÉE + SOUPE CHAUDE + VIN CHAUD OU AUTRE À DÉTERMINER SUIVANT L'HUMEUR DU CHEF (NOUS FAISONS NOTRE MAXIMUM À CE NIVEAU POUR VOUS SATISFAIRE ET VOUS LE SAVEZ) : INCLUES

- T SHIRT TECHNIQUE OFFERT UNIQUEMENT AUX PERSONNES QUI S'INSCRIVENT AVANT LE 17 NOVEMBRE 2019. LES PERSONNES S'ÉTANT INSCRITES APRÈS CETTE DATE RECEVRONT TOUT DE MÊME UN GOODIES SOUVENIR.

- POUR LES LICENCIÉS FFA OU FFTRI, VOTRE NUMÉRO DE LICENCE À JOUR.

- POUR LES NON LICENCIÉS, UN CERTIFICAT MÉDICAL DE MOINS DE 1 AN DE NON CONTRE INDICATION À LA PRATIQUE DU TRAIL EN COMPÉTITION.

- TOUS LES DOSSARDS SERONT ÉQUIPÉS D'UNE PUCE ÉLECTRONIQUE POUR LE CHRONOMÉTRAGE. VOUS DEVEZ RENDRE OBLIGATOIREMENT VOTRE PUCE À L'ARRIVÉE SOUS PEINE D'UNE PÉNALITÉ DE 25 EUROS.

REMBOURSEMENT : POUR ÊTRE PRISE EN COMPTE ET ACCEPTÉE, VOTRE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DOIT ÊTRE FAITE AVANT LE 17 NOVEMBRE ET JUSTIFIÉE PAR UNE IMPOSSIBILITÉ MÉDICALE

SOUS FORME DE CERTIFICAT MÉDICAL QUI JUSTIFIE VOTRE IMPOSSIBILITÉ À PARTICIPER À L'ÉPREUVE.

PASSÉ LA DATE DU 17 NOVEMBRE, AUCUN REMBOURSEMENT POSSIBLE. SI L'ÉVÈNEMENT DEVAIT ÊTRE ANNULÉ OU SI VOUS NE POUVEZ ASSURER VOTRE PARTICIPATION POUR N'IMPORTE QUELLE RAISON, AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA POSSIBLE.

ASSURANCE :

- UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE EST SOUSCRITE POUR CETTE ÉPREUVE.

DIVERS :

- L'INSCRIPTION VOUS PERMET D'AVOIR UN T SHIRT TECHNIQUE UNIQUEMENT POUR LES PERSONNES INSCRITES AVANT LE 17 NOVEMBRE 2019, LES RAVITAILLEMENTS TOUT AU LONG DU PARCOURS ET À L'ARRIVÉE, LA GESTION DES BÉNÉVOLES, L'ANIMATION GRÂCE À UN SPEAKER, LA SÉCURITÉ GRÂCE AUX PREMIERS SECOURS, UN CHRONOMÉTRAGE, LES DIVERSES ENCAS ET COLLATIONS CHAUDES ET FROIDES À L'ARRIVÉE, UNE SONO ET DE LA MUSIQUE.

- RETRAIT DES DOSSARDS À PARTIR DU SAMEDI 8 DÉCEMBRE À 14H À LA TURBIE.

RECOMPENSES :

- AUX 3 PREMIERS DE CHAQUE CATÉGORIE HOMMES ET FEMMES SUR LE TRAIL DE 30KM (SCRATCH - ESPOIR - SENIOR - VÉTÉRAN).

- AUX 3 PREMIERS DE CHAQUE CATÉGORIE HOMMES ET FEMMES SUR LE TRAIL DE 20KM (SCRATCH - ESPOIR - SENIOR - VÉTÉRAN).

- AUX 3 PREMIERS DE CHAQUE CATÉGORIE HOMMES ET FEMMES SUR LE TRAIL DE 10KM (SCRATCH - ESPOIR - SENIOR - VÉTÉRAN).

LES LAURÉATS DEVONT ÊTRE PRÉSENTS POUR LES PODIUMS D'ARRIVÉE.

DROIT À L'IMAGE :

LORS DE SON ENGAGEMENT À L'ÉPREUVE, CHAQUE CONCURRENT AUTORISE EXPRESSÉMENT LES ORGANISATEURS DU TRAIL DE NOËL LA TURBIE AINSI QUE LEURS AYANTS DROIT, TELS QUE PARTENAIRES ET MÉDIAS, À UTILISER LES IMAGES FIXES OU AUDIOVISUELLES SUR LESQUELLES VOUS POURRIEZ APPARAÎTRE, PRISES À L'OCCASION DE VOTRE PARTICIPATION AUX "10KM, 20KM OU 30KM", SUR TOUS SUPPORTS, Y COMPRIS LES DOCUMENTS PROMOTIONNELS ET/OU PUBLICITAIRES, DANS LE MONDE ENTIER ET POUR LA DURÉE LA PLUS LONGUE PRÉVUE PAR LA LOI. LES RÈGLEMENTS, LES TRAITÉS EN VIGUEUR, Y COMPRIS POUR LES PROLONGATIONS ÉVENTUELLES QUI POURRAIENT ÊTRE APPORTÉES À CETTE DURÉE.